

8 épreuves d'octobre à avril

Chaumont

16 octobre 2011

Lieu : Terrain militaire, ZI la Vendue (Brottes)
 Contact : OMS, 1 rte de Brottes 52000 CHAUMONT
 ☎ 03 25 03 63 26 - oms.chaumont@wanadoo.fr
 Règlement à l'ordre de : ECAC Triathlon

	DISTANCES	DEPARTS
Rando (2006 et av)		
Avenir 1 (2004-2001)	2 km	13h30
Avenir 2 (2000-1997)	2 km	} 14h
Découverte (96 et av)	4 km	
	10 à 13 km	15h

Suzannecourt

30 octobre 2011

Lieu : Salle des fêtes
 Contact : Poissons Tri, 1 imp Georges Brassens 52300 AUTIGNY le Grd
 Hervé DUVAUX ☎ 03 25 56 54 04 ou 06 84 17 13 57 - herve.duvaux@aliceadsl.fr
 Règlement à l'ordre de : Poissons Triathlon

Chauffourt

6 novembre 2011

Contact : Benoît RIEGEL, 34 rue du grand pâtis 52140 SARREY
 ☎ 03 25 84 49 27 - benoit.riegel@wanadoo.fr
 Règlement à l'ordre de : Foyer rural de Chauffourt

Orcevaux

20 novembre 2011

Contact : Philippe GILLET, 5 La Prouse 52250 ORCEVAUX
 ☎ 03 25 84 09 14 - philippe-gillet@hotmail.fr
 Règlement à l'ordre de : Association Sports et Loisirs d'Orcevaux

Saint-Dizier

27 novembre 2011

Lieu : parcours de santé du Vert Bois, gymnase Pergaud
 Contact : Michael HARRANG, 1 place Notre-Dame 52130 WASSY
 ☎ 06 60 28 04 20 - micatriat@live.fr
 Règlement à l'ordre de : COSD Triathlon

Crenay

18 mars 2012

Contact : Alain BRASSEUR, 3 rue Sainfoin 52000 CRENAY
 ☎ 03 25 31 21 20 ou 06 04 16 20 57 - brasseur8@msn.com
 Règlement à l'ordre de : Amicale des sapeurs pompiers de Crenay

Tronchoy

25 mars 2012

Contact : Jean-Philippe GERARD, 1 la Côte Martin
 ou Gilles BATOUX, impasse de l'Ayé
 52260 TRONCHOY

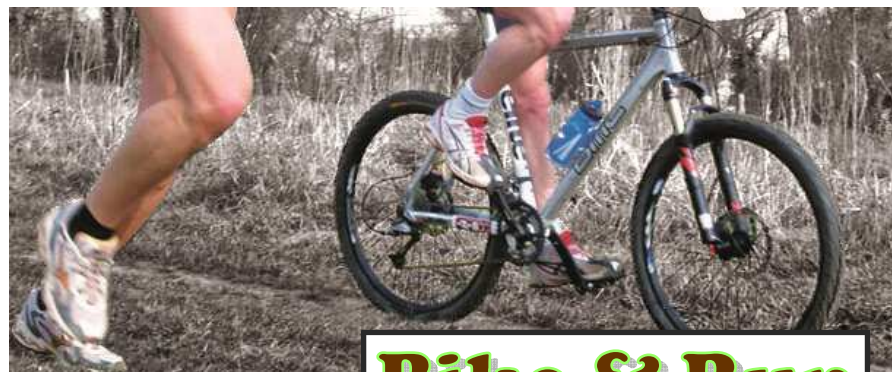
gerardjean@wanadoo.fr - gilles.batoux@wanadoo.fr
 Règlement à l'ordre de : Association le Petit Poucet

Valdelancourt

1^{er} avril 2012

Contact : Laurent NAULOT, Mairie 52120 VALDELANCOURT
 ☎ 06 81 96 65 69 - laurent.naulot@orange.fr
 Règlement à l'ordre de : Association de chasse de Valdelancourt -
 Sport et Loisirs

C
h
a
i
l
l
e
n
g
e



Bike & Run

2011 - 2012

Saint-Dizier
27 novembre

Suzannecourt
30 octobre

Chaumont
16 octobre

Valdelancourt
1^{er} avril

Chauffourt
6 novembre

Crenay
18 mars

Orcevaux
20 novembre

Tronchoy
25 mars

	DISTANCES	DEPARTS
Avenirs (2004-1997)	2 à 4 km	14h
Découverte (96 et av)	10 à 13 km	15h

Une organisation du Comité Départemental Haut-Marnais de Triathlon avec le concours de



Bulletin d'inscription équipe

Epreuve : Chaumont Suzannecourt Chauffourt Orcevaux
 Saint-Dizier Crenay Tronchoy Valdelancourt

Course : Avenir1 (04-01) Avenir2 (00-97) Découverte (96 et av)
 Rando -sans classement- (06 et av)

Equipier n°1:

Nom : Prénom :

Sexe : Date de naissance : N° tél :

E-mail :

Adresse :

Licencié FFTRI « Praticant » n°lic :

Club :

Non licencié FFTRI ou licencié FFTRI « Accueil » (Certificat médical « pratique du B&R en compétition » de moins d'un an, à joindre avec l'inscription - sauf pour la Rando)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'y conformer.

Signature obligatoire (et autorisation parentale pour les mineurs):

Equipier n°2:

Nom : Prénom :

Sexe : Date de naissance : N° tél :

E-mail :

Adresse :

Licencié FFTRI « Praticant » n°lic :

Club :

Non licencié FFTRI ou licencié FFTRI « Accueil » (Certificat médical « pratique du B&R en compétition » de moins d'un an, à joindre avec l'inscription - sauf pour la Rando)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'y conformer.

Signature obligatoire (et autorisation parentale pour les mineurs):

TARIFS (par concurrent) :

	Découverte	Avenirs	Rando
--	------------	---------	-------

Licenciés FFTRI « Praticant »	6€ (+2€ sur place)	2€	3€
-------------------------------	--------------------	----	----

Non-licenciés FFTRI ou licencié FFTRI « Accueil »	8€ (+2€ sur place)	3€	3€
--	--------------------	----	----

A RENVoyer avec le règlement + le certificat médical + l'autorisation parentale (pour les mineurs) à : **adresse et ordre du chèque au verso.**

REGLEMENT

Article 1 : Ce challenge est organisé par le Comité Haut-Marnais de Triathlon afin de promouvoir la discipline Bike and Run et la convivialité du sport en équipe.

Il est ouvert à toute équipe constituée de deux personnes licenciées FFTRI ou non, chaque concurrent devant présenter sa licence FFTRI, ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Bike and Run ou de la course à pied et du VTT en compétition, de moins d'un an (conservé par l'organisation, photocopie acceptée) - sauf Rando - .

L'organisateur est assuré en Responsabilité Civile, les licenciés sont couverts par leur licence, il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement.

Article 2 : Le Challenge comporte 3 classements : Féminin, Masculin, et Mixte et récompense les vainqueurs des catégories suivantes :

- Cadet, Junior, Senior, Vétéran pour les épreuves Découverte (**catégorie saison 2012**)

96/95 94/93 92/73 72 et av

- Poussin, Pupille, Benjamin, Minime pour les épreuves Avenir (**catégorie saison 2012**)

04/03 02/01 00/99 98/97

Lorsque les deux concurrents sont de catégories différentes, l'équipe est classée dans la catégorie du plus âgé (sauf pour le cas d'un vétéran et d'un senior, l'équipe étant classée en Senior) (pas plus d'une catégorie d'écart pour les épreuves Avenir)

Article 3 : Lorsqu'un concurrent change d'équipier au cours du Challenge, il ne récupère pas les points acquis avec son équipier précédent.

Article 4 : Tout équipe doit participer à **au moins 4 épreuves** pour être classée dans le Challenge.

Article 5 : Le classement général du Challenge est établi sur les **5 meilleurs résultats** par addition des points obtenus sur chaque épreuve.

Article 6 : En cas d'égalité de points dans le classement général final du Challenge, le nombre de victoire puis les meilleurs 6^{ème} puis 7^{ème} résultats sont pris en compte.

Article 7 : Les récompenses du Challenge (lots et trophées) seront décernées lors d'une cérémonie vendredi 6 avril 2012 (Bowling Le Strike).

Article 8 : Le règlement de la FFTRI sera en vigueur sur ce Challenge. Port du casque obligatoire pour les 2 équipiers, 1 VTT en bon état par équipe, départ du coureur qui effectue une boucle de course à pied et retrouve son équipier dans la zone de contrôle. Passage en commun à chaque tour des 2 équipiers dans la zone de contrôle et arrivée en commun des 2 équipiers obligatoire.

Toute réclamation devra être adressée au Comité Départemental (26 av Victor Hugo 52000 CHAUMONT) dans les sept jours suivants l'épreuve concernée.

Article 9 : Attribution des points (dans chaque catégorie) :

1 ^{er} : 100 points	6 ^{ème} : 79 points
2 ^{ème} : 90 points	7 ^{ème} : 78 points
3 ^{ème} : 85 points	8 ^{ème} : 77 points
4 ^{ème} : 82 points	9 ^{ème} : 76 points
5 ^{ème} : 80 points	etc....

attribution des points du dernier lors d'un abandon

Article 10 : Le classement provisoire du Challenge sera affiché sur chaque épreuve.